



4.1. - Servitudes d'Utilité Publique
A - Plan

14 - Commune de Villequiers
Echelle : 1 / 7 500e

Projet réapprouvé par délibération du conseil communautaire en date du 22 juin 2020.

Légende

- A4 : Terrain riverain des cours d'eau
- B5 : Canalisation publique d'eau potable et d'assainissement
- B6 : Canalisation publique de gaz
- B7 : Canalisation de distribution et de transport de gaz
- I4 : Canalisations électriques
- PT3 : Communications téléphoniques et télégraphiques
- PT3 FO : Communications téléphoniques et télégraphiques - Fibre optique
- T1 : Voie ferrée
- AC1 : Monument Historique
- PT2 : Point de captage
- PTZ : Centre radiolélectrique
- AC1 : Protection des Monuments historiques ; périmètre
- AC2 : Protection des sites inscrits et des monuments naturels
- AC3 : Négociés à jouir de famille
- ASI : Protection des sites inscrits - Périmètre immédiat
- ASI : Protection des sites inscrits - Périmètre éloigné
- ASI : Protection des cadavres - Périmètre rapproché
- ASI : Protection des cadavres - Périmètre éloigné
- E17 : Alignement des voies publiques
- I3 : Canalisation de transport de gaz ; périmètre
- I4 : Lignes électriques aériennes
- I4 : Lignes électriques souterraines
- INT1 : Cimetière
- PR2 : Installations classées - Protection contre les perturbations électromagnétiques
- PR3 : Installations classées - Protection contre les ondes radioélectriques
- PR3 : Télécommunications - Protection contre les câbles
- PT2 : Réseau de communications téléphoniques et télégraphiques
- T1 : Voies ferrées
- T4 : Ballage aéro-nautique
- T5 : Déploiement aéro-nautique
- T7 : Extérieur des zones de dégagement
- Limites communales

